

SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Objet :
Création de poste :
chargé(e) d'opération
réseaux secs et éclairage
public

Délibération n° BS 3-2-2025

Membres :

En exercice : 13
Présents : 7
Présents et représentés ayant pris
part à la délibération : 7

Date de la convocation :
27 mai 2025

Secrétaire de séance élu :
Yves BERTHIER

Nota :

Le Président certifie que cette
délibération sera affichée au siège du
syndicat et mise à disposition sur le
site du SDES en juin 2025.

Extrait
du registre des délibérations du bureau syndical

Séance du 3 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq
Le 3 juin à 17 heures,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du
SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale, sous
la présidence de Michel DYEN.

Étaient présents :

Yves BERTHIER, Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal
MARTIN Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ et Alain
ZOCCOLO.

Étaient excusés :

Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Roger BLANC-
COQUAND et Serge TICHKIEWITCH.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Vu les articles L311-1, L313-1, L332-8 à L332-9 et L332-14 du Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale en date du 19/05/2025 ;

Considérant que l'activité générale du SDES et la politique volontariste du SDES dans le domaine des
réseaux avec la volonté d'offrir de nouvelles prestations pertinentes aux communes adhérentes en matière de
développement des réseaux éclairage public ;

Dans ce cadre, il est proposé à l'organe délibérant la création d'un emploi permanent de chargé(e) d'opération
réseaux secs et éclairage public.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des techniciens territoriaux
relevant de la catégorie hiérarchique B.

Toutefois, dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront
être exercées par un contractuel qui devra justifier d'un diplôme bac+2 minimum dans le domaine des travaux
publics et, si possible, d'une expérience professionnelle dans des fonctions équivalentes au sein d'une
collectivité locale.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- **D'approuver la création à compter du 3 juin 2025 d'un emploi permanent à temps complet de chargé(e) d'opération réseaux secs et éclairage public ;**
- **Dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, l'emploi pourra être occupé par un contractuel sur le fondement et dans les conditions aux articles L332-8 à L332-9 ou à l'article L332-14 du Code Général de la Fonction Publique. L'agent devra justifier d'un diplôme niveau bac+2 minimum ou équivalent dans le domaine des travaux publics et, si possible, d'une expérience professionnelle dans des fonctions équivalente au sein d'une collectivité locale et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement à savoir technicien territorial.**

- *L'agent contractuel sera recruté pour une durée de 3 ans. Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans, la durée totale des contrats à durée déterminée ne pouvant excéder 6 ans.*
- ▶ *De valider que les crédits correspondants seront inscrits au budget ;*
- ▶ *De modifier le tableau des effectifs en conséquence ;*
- ▶ *De charger Monsieur le Président de son exécution.*

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Le secrétaire de séance
Yves BERTHIER

A blue ink signature, appearing to be 'Yves', enclosed within a large, horizontal oval loop.

Pour extrait conforme,

Le Président du SDES
Michel DYEN

A blue ink signature consisting of several overlapping, stylized loops and strokes.